

LA VIE DE LA PLATEFORME

LA CONFERENCE ANNUELLE DES PARTENAIRES

La conférence annuelle des partenaires aura lieu fin 2015, la date n'est pas encore fixée. Le thème de la conférence concernera les démarches d'observation locale et de diagnostics territoriaux.

PLAN PLURIANNUEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET POUR L'INCLUSION SOCIALE

Des données de suivi du Plan à l'échelle infra-départementale seront mises à disposition des DRJSCS au cours de l'été 2015.

L'ONPES publie en partenariat avec [France Stratégie](#) un recensement d'études et de rapports qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'attention des acteurs de ce champ, des chercheurs et des institutionnels. Les travaux et études qui n'auraient pas été recensés par l'ONPES peuvent être transmis à nadine.gautier@sante.gouv.fr.

COMITE TECHNIQUE

Le comité technique a validé la création de l'espace collaboratif de la Plateforme. Les droits d'accès sont différenciés selon les participations aux différentes instances de la Plateforme. Les premières attributions de droits ont eu lieu en mai, d'autres sont prévues à l'été 2015. La prochaine réunion du comité technique aura lieu le 29 septembre à 16h.

GROUPE DE TRAVAIL ACCES AUX DONNEES

Des données à l'échelon EPCI sont partagées entre membres de la Plateforme, sur l'espace collaboratif. Une formation à l'utilisation de ces données a eu lieu le 25 juin dernier. Il n'est pas prévu de nouvelle réunion du groupe de travail, celui-ci ayant achevé sa mission.

GROUPE DE TRAVAIL LOGEMENT - HEBERGEMENT

Le groupe de travail Logement Hébergement s'est réuni le 8 avril 2015 autour de la présentation de résultats de l'enquête de fin 2012 sur les établissements d'accueil de personnes en difficultés sociales (ES 2012) et les indicateurs potentiellement communs des diagnostics départementaux 360° Logement hébergement et les PDALHPD (plans départementaux d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées). La programmation d'une prochaine réunion se fera en fonction de l'actualité du domaine.

GROUPE DE TRAVAIL OBSERVATION LOCALE

Le groupe de travail Observation locale tiendra sa première réunion le mardi 29 septembre à 14h. Sont invités à y participer des acteurs de l'observation des collectivités locales.

GROUPE DE TRAVAIL VIE ASSOCIATIVE

Le groupe de travail Vie associative a tenu sa première réunion le 19 mai 2015. La suivante aura lieu le 29 septembre à 9h30 ; plus particulièrement à l'ordre du jour : l'implication des jeunes dans la vie associative et le rôle des associations dans les quartiers défavorisés.

VEILLE DOCUMENTAIRE

Cohésion sociale

Rapport national Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2014-2015

Observatoire de la laïcité, Juin 2015, 362 pages

Le deuxième rapport a pour objet de rendre compte du travail effectué en 2014-2015 par l'Observatoire de la laïcité et d'établir son bilan annuel quant au respect du principe de laïcité. L'activité a été marquée par les attentats de janvier 2015.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/07/laicite_rapport_annuel_2014-2015_0.pdf
[Synthèse](#)

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) des Pays de la Loire : restitution des échanges du 5 décembre 2014

DRJSCS Pays de la Loire, Annales 2014, 44 pages

Le 5 décembre 2014, les opérateurs régionaux du FDVA (DRJSCS, Conseil régional, Mouvement Associatif, bénévoles et salariés) se sont retrouvés à Nantes pour échanger sur la formation des bénévoles. Thèmes de la rencontre : Observation, parcours d'accompagnements, charte d'engagements réciproques et protocole régional.

<http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/spip.php?article720>

Revenus minima garantis : la moitié des bénéficiaires vivent avec moins de 920 euros par mois en 2012

Drees, Etudes et Résultats, n° 921 juin 2015

Tandis que le niveau de vie médian de la population de France métropolitaine s'élève à 1 650 euros par mois en 2012, la moitié des personnes vivant dans un ménage bénéficiaire d'un revenu minimum garanti disposent de moins de 920 euros. Les personnes percevant l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 1 210 euros. Le montant plus élevé de l'AAH tient compte de leur incapacité totale ou partielle de travailler. Les allocataires du RSA activité seul et ceux bénéficiant du minimum vieillesse se situent à 1 000 euros par mois. Viennent ensuite les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et leurs familles avec moins de 960 euros par mois pour la moitié d'entre eux. Les allocataires les plus modestes sont ceux qui sont le moins bien insérés dans l'emploi : 820 euros pour le RSA socle majoré et 740 pour le RSA socle non majoré.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er921.pdf>

Les phénomènes émergents de pauvreté entre 2010 et 2013 - Une enquête de panel auprès de structures sociales

Drees, Dossiers Solidarité et Santé n° 61, mars 2015, 16 pages

À partir de 2010, la DREES a conduit une enquête barométrique auprès d'un large panel d'acteurs de terrain. Cette démarche inédite et à portée exploratoire s'apparente au déploiement d'un système de veille sur les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale. Entre la fin 2010 et la fin 2013, environ 2 000 structures œuvrant dans le domaine social auprès de diverses populations ont été interrogées tous les six mois sur l'évolution de la fréquentation ou l'émergence de certains publics.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss61.pdf>

L'instabilité du revenu, facteur important d'inégalité – Les revenus salariaux des hommes dans le secteur privé

Insee Analyses n° 20, avril 2015, 4 pages

Le revenu salarial d'une personne est la somme des salaires qu'elle a perçus dans une année, sachant qu'elle peut avoir changé d'emploi, modifié sa durée de travail, connu des épisodes de chômage... Parmi les hommes âgés de 26 à 54 ans travaillant dans le secteur privé, les inégalités de revenu salarial ont augmenté dans les années 1980, puis ont diminué dans les années 1990 et 2000. Elles ont finalement retrouvé leur niveau de la fin des années 1970 (...). L'instabilité du revenu salarial diminue avec l'âge. En moyenne, elle est à l'origine de 44 % des inégalités de revenu salarial entre 26 et 35 ans, 30 % entre 36 et 45 ans et 34 % entre 45 et 54 ans.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/iana/ia20/IA20.pdf>

Evolution du regard sur les quartiers sensibles et les discriminations entre 2009 et 2014

Etude de l'ACSé, réalisée par le CREDOC, Collection des rapports avril 2015, 110 pages

Ce document présente les résultats des questions insérées par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) dans la vague du début 2014 de l'enquête "Conditions de Vie et les Aspirations des Français" du CREDOC. Ces questions peuvent être comparées aux résultats d'une première enquête réalisée en 2009. Trois thèmes traités : les préoccupations de l'opinion publique vis-à-vis de plusieurs questions sociétales (1), le regard porté sur les quartiers dits « sensibles » (2), l'état de l'opinion vis-à-vis des discriminations (3).

<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R322.pdf>

Le RSA en 2014 : une augmentation qui fléchit mais reste soutenue

Drees, Etudes et résultats, n° 908, mars 2015, 6 pages

Le revenu de solidarité active (RSA) est versé à 2 364 000 foyers allocataires dans la France entière au 30 juin 2014. L'évolution des principaux indicateurs du RSA s'inscrit dans un contexte de fragile éclaircie, marqué par un léger reflux du chômage, malgré une conjoncture économique encore atone. Le nombre d'allocataires croît moins vite depuis le deuxième trimestre 2013 : +6 % entre juin 2013 et juin 2014 contre +6,9 % l'année précédente. La revalorisation exceptionnelle de 2 % du barème du RSA en septembre 2013, prévue par le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, a fait entrer dans le dispositif 15 400 bénéficiaires. 7 500 personnes sont passées du RSA activité seul au RSA socle+activité par le jeu de la revalorisation.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er908.pdf>

Bilan 2014 de l'emploi d'économie sociale

Recherches et Solidarités, en coopération avec l'ACOSS, l'URSSAF et la CCMSA, newsletter n° 78, juillet 2015, 10 pages

L'économie sociale, entendue sous le seul angle juridique (associations, fondations, mutuelles, coopératives), représente en 2014 : 200 000 établissements, 2 383 000 salariés, et une masse salariale de près de 55 milliards d'euros, dont 13,3% relevant du régime agricole. Après avoir progressé légèrement en 2012 (+0,3%) et en 2013 (+0,3%), le nombre total de salariés a augmenté plus nettement en 2014 (+0,9%). Le secteur des fondations et celui des mutuelles ont progressé davantage que celui des associations. Le secteur coopératif a enregistré, de son côté, un léger retrait (-0,3%).

<http://recherches-solidarites.org/media/uploads/ecso-2015.pdf>

Les associations face à la conjoncture

Recherches et Solidarités, note de conjoncture, 9^{ème} édition, juin 2015, 20 pages

Cette 9ème note de conjoncture montre un maintien de la dynamique de créations d'associations, confirmant que le souhait de lien social et de solidarité ne se dément pas. Dans un environnement difficile, l'emploi associatif résiste, avec une quasi stabilité depuis deux trimestres, fin 2014 et début 2015, et un glissement annuel positif de 0,2%, contrastant avec une érosion de l'emploi sur l'ensemble du secteur privé (-0,1%). La masse salariale associative a évolué positivement de 1,8% sur un an, un peu plus que celle de l'ensemble du secteur privé (1,6%).

http://recherches-solidarites.org/media/uploads/conjoncture-juin_2015.pdf

Les responsables associatifs face au Service Civique

Recherches et Solidarités, Février 2015, 9 pages

Aujourd'hui, 84% des jeunes en Service Civique sont accueillis dans des associations. Leurs dirigeants se sont exprimés sur ce sujet : volontarisme, enthousiasme, mais aussi quelques préoccupations et craintes parfois.

<http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/service-civique-12-02-2015.pdf>

Un taux de pauvreté régional relativement faible, des disparités territoriales

Insee Analyses, n° 14, juin 2015, 4 pages

Dans les Pays de la Loire, la pauvreté est moins marquée que dans les autres régions de France métropolitaine. Néanmoins, 383 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans la région. Le revenu disponible peut être décomposé et observé localement, mettant en relief les particularités territoriales. Dans la région, la part des minima sociaux dans le revenu disponible est moindre, conséquence d'une pauvreté relativement plus faible. A contrario, les prestations familiales contribuent plus fortement au revenu, les Pays de la Loire ayant une forte proportion de familles nombreuses. La région connaît moins d'inégalités de revenus que les autres mais des disparités existent entre ses territoires : le taux de pauvreté varie de 9,7 % à 12,8 % entre les cinq départements. À l'échelle des aires urbaines, les plus grandes sont plus riches mais connaissent de plus fortes inégalités de revenus internes et le taux de pauvreté y est plus élevé. Les villes-centres des grands pôles sont elles-mêmes pleines de contrastes : les plus hauts revenus y côtoient les plus bas, la part d'imposition y est la plus forte tout comme la part des prestations sociales.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_14/pa_ina_14.pdf

Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains

Insee Première, n° 1552, juin 2015, 4 pages

En France métropolitaine, le taux de pauvreté est le plus élevé dans le Nord et le Sud-Est, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis. À l'échelle régionale, en 2012, le taux de pauvreté, i.e. la part de la population dont le niveau de vie est en deçà du seuil de pauvreté, reste le plus élevé en Corse, Languedoc-Roussillon et Nord - Pas-de-Calais (autour de 20%). Il est le plus faible en Bretagne et Pays de la Loire (moins de 11 %).

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1552/ip1552.pdf>

Rapport national Observatoire national des zones urbaines sensibles – Rapport 2014

Décembre 2014, 142 pages

L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), devient en 2015 l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) pour accompagner la réforme de la politique de la ville.

Niveau de vie, emploi, éducation, santé, sécurité... Le rapport propose une analyse détaillée de la situation en 2013 des quartiers et de leurs habitants qui bénéficient des dispositifs de la politique de la ville. Une analyse contrastée, fruit de plusieurs mois de travaux. Dans la continuité des précédents rapports, celui-ci révèle une réalité économique et sociale toujours difficile, malgré quelques avancées, notamment sur le front de l'emploi.

[rapport_2014.pdf](#), 142 pages

[synthese_2014.pdf](#), 24 pages

Egalité et citoyenneté : la République en actes

Comité Interministériel Egalité et Citoyenneté (CIEC), Réunion interministérielle du 6 mars 2015, 64 pages

60 mesures prises par le Comité interministériel égalité et citoyenneté couvrent les thématiques liées aux symboles de la République, à la laïcité, l'intégration par la langue, la culture et le sport, le rôle des associations, la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, le combat contre toutes les discriminations, le développement de l'éducation au numérique, la République pour tous, à des mesures pour l'habitat, le vivre en sécurité dans l'espace public, l'accès aux études, au travail et aux soins.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/03/06.03.2015_dossier_de_presse_comite_inte_rministeriel-egalite-citoyennete-la_republique_en_actes.pdf

Une [circulaire](#) DJEPVA du 22 juin 2015 précise les modalités de mise en œuvre des mesures décidées lors du CIEC du 6 mars 2015.

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2013

Drees, Document de travail, Série Statistiques, n° 196, juin 2015

Sont présentés dans ce document les résultats de l'enquête sur les bénéficiaires de prestations de l'aide sociale (aide sociale aux personnes âgées, aide sociale aux personnes handicapées, aide sociale à l'enfance, insertion) par départements au 31 décembre 2013, d'une part, sur la France métropolitaine et, d'autre part, dans les départements d'outre-mer hors Mayotte. À la fin 2013, en France métropolitaine, 3,8 millions de prestations ont été attribuées au titre de l'une de ces quatre formes d'aide : 1,4 million d'aides ont bénéficié aux personnes âgées, 382 000 prestations ont été attribuées au titre de l'aide sociale aux personnes handicapées, 308 000 prestations ont été allouées au titre de l'aide sociale à l'enfance et près de 1,7 million d'allocataires ont bénéficié d'une aide au titre de l'insertion (RSA et contrats uniques d'insertion).

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt-statistiques-196.pdf>

Les prestations familiales et de logement, en Métropole et dans les DOM : 50 milliards d'euros en 2013

Drees, Etudes et Résultats, n°912, avril 2015

Fin 2013, 6,8 millions de familles bénéficient de 32,2 milliards d'euros de prestations familiales versées dans l'année, soit 394 euros par mois en moyenne pour chaque foyer aidé. Un montant en progression annuelle de 1 % en euros constants. Pour la deuxième année consécutive, la part de la prestation d'accueil du jeune enfant est en repli, en raison du recul modéré mais continu de la natalité depuis 2010. En 2013, les allocations familiales versées, en Métropole, à toutes les familles comptant au moins deux enfants à charge représentent 40 % des prestations familiales. Elles contribuent en moyenne à 5 % du revenu disponible total des familles bénéficiaires. Enfin, 6,5 millions de foyers bénéficient d'aides au logement. La revalorisation des plafonds des loyers de référence et des charges forfaitaires de 2,15 %, et la poursuite d'un contexte économique dégradé contribuent à une progression de 3 % en euros constants de cette dépense.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er912.pdf>

Quel service public du sport en Pays de la Loire ?

Document cadre de la conférence régionale consultative du sport (CRCS) des Pays de la Loire, avril 2015, 119 pages

Dans le cadre des travaux de la Conférence régionale consultative du sport des Pays de la Loire (CRCS), cette publication a été réalisée en partenariat avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les services de l'Etat (DRJSCS, DDCS). Il s'agit d'une contribution collective, première en France à l'échelle d'une région, qui a pour objectif de dresser un bilan d'activité de la CRCS ainsi que les perspectives sur les enjeux du sport de demain. Le document comporte également des données départementales du schéma du sport en région, recensées par la DRJSCS. Trois thématiques identifiées : mieux répondre aux évolutions sociétales majeures dans le domaine du sport, utiliser le sport comme vecteur de développement social et durable, conforter le soutien au sport de haut niveau et le développement des ressources.

http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/ServicePubSport_cor2.pdf

Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ?

Drees, Etudes et Résultats, n° 907, mars 2015

Que ce soit dans la vie professionnelle, familiale ou scolaire, les stéréotypes sur la place des femmes et des hommes restent prégnants, bien que non majoritaires. C'est ce que révèlent les résultats du Baromètre d'opinion de la Drees et de l'enquête de conjoncture auprès des ménages de l'Insee, réalisés à la fin 2014. Une majorité de Français rejettent les opinions reflétant la supériorité d'un sexe sur l'autre. Ainsi, moins de deux sur dix estiment que les hommes sont plus aptes au raisonnement mathématique et seuls 21 % soutiennent le modèle de la femme au foyer. C'est cependant dans le rôle dévolu aux femmes et aux hommes que les conceptions stéréotypées se font plus vivaces : pour la moitié des enquêtés, les femmes savent mieux prendre soin des enfants ou d'un parent âgé. Et 41 % considèrent que pour une femme, la vie professionnelle est moins importante que la famille.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er907.pdf>

Espérance de vie : avantage aux femmes

Insee Flash des Pays de la Loire, n° 23, mars 2015, 2 pages

Dans les Pays de la Loire comme en France, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, même si l'écart tend à se resserrer depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Cette plus grande longévité des femmes peut être mise à l'actif de comportements plus favorables à leur santé comme un suivi médical plus régulier et une plus grande adhésion aux programmes de dépistages généralisés. Les femmes de la région sont moins nombreuses à fumer et à consommer de l'alcool que les hommes. De plus, leurs conditions de travail sont généralement moins pénibles que celles des hommes.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-flash/Inf_23/Inf_23.pdf

Emploi, Formation

Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Dares indicateurs n° 047, juillet 2015, 4 pages

Au niveau national, 3,4 % des demandeurs d'emplois inscrits fin novembre 2014 ont retrouvé un emploi au cours du mois de décembre. Le taux de sortie pour reprise d'emploi poursuit son recul. Il était de 3,9 % un an auparavant. Les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes sont désormais égaux. Les deux tiers des emplois occupés à la sortie sont durables.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-047-.pdf>

Lutte contre le décrochage

Ceser Pays de la Loire, Dominique Riou, Rapporteuse au nom de la commission « Education – Formation tout au long de la vie – Métiers de demain », juin 2015, 88 pages

En Pays de la Loire, 27 000 jeunes sont sortis du système scolaire sans qualification équivalente au baccalauréat ou sans diplôme à finalité professionnelle (CAP/BEP). Le Conseil régional a demandé au CESER d'étudier les conditions d'un raccrochage réussi et en particulier les partenariats entre les acteurs publics et privés. Au terme des rencontres avec 70 acteurs intervenant dans le repérage ou la prise en charge des jeunes sortis du système scolaire sans solution, se dégage l'urgence d'une évolution du système. Cela suppose une meilleure coordination des acteurs, une prise en compte de la diversité des publics et un accompagnement social, permettant d'arriver à un traitement personnalisé des jeunes en difficulté : l'objectif est d'entrer dans un parcours de "raccrochage".

http://ceser.paysdelaloire.fr/images/stories/etudes-publications/education-formation/2015_06_23_Rapport_D%C3%A9crochage.pdf

Acteurs du sport et de l'animation : vers une observation emploi formation spécifique partagée

CARIF-OREF Pays de la Loire, Etudes et enquêtes, juin 2015, 41 pages

En Pays de la Loire de nombreux acteurs oeuvrent pour développer l'emploi et former les professionnels dans le champ du sport et de l'animation. Mais de l'avis de nombreux professionnels, des marges de progression sont encore possibles sur la coordination et l'articulation des dispositifs, notamment en agissant sur l'amont (observation) et l'aval (actions). Fort de ce constat partagé, la DRJSCS et la Région Pays de la Loire ont souhaité disposer d'un premier état des lieux du secteur

http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=24347

Près de 80 000 travailleurs et intervenant sociaux en Pays de la Loire

CARIF-OREF Pays de la Loire, Etudes et enquêtes, avril 2015, 62 pages

En Pays de la Loire, on compte plus de 78 000 actifs en emploi exerçant une profession du travail social. Les travailleurs et intervenants sociaux exercent une large palette de métiers principalement dans les secteurs de l'action sociale sans hébergement et l'hébergement médico-social et social. Les métiers liés à la « famille et groupe » (assistants maternels, aides à domicile) concentrent une part très importante des effectifs (80 %) et incitent à une observation nuancée du champ du travail social par grandes fonctions (« direction et encadrement », « travail », « éducation spécialisée », « famille et groupe »). La région des Pays de la Loire est en 7e position sur 22 régions en nombre de diplômés relevant du Ministère de l'Action Sociale. Avec 27 établissements recensés sur le territoire ligérien, la région propose une offre de formation proche de la moyenne nationale même si le nombre de diplômés de niveau III et V est plus important en région au détriment du niveau II et plus et du niveau IV.

http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=24344

Plus de 8 000 contrats de professionnalisation signés en Pays de la Loire en 2013

CARIF-OREF Pays de la Loire, Etudes et enquêtes, mai 2015, 15 pages

En 2013, 8 032 contrats de professionnalisation ont été signés en Pays de la Loire. Les contrats sont principalement des CDD avec une durée moyenne de 12 mois. Les établissements ayant recours aux contrats de professionnalisation sont en grande partie des PME dont les activités économiques sont liées au tertiaire (commerce, services financiers,...), ce qui tend à une forte concentration des contrats dans les métropoles régionales, en particulier Nantes. Les bénéficiaires des contrats de professionnalisation sont pour plus des trois quarts des jeunes de 16 à 25 ans, dont une part importante était en recherche d'emploi ou en poursuite d'études avant de signer le contrat.

http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=24343

L'activité partielle en 2013. Un recours plus intense qu'en 2012, mais une tendance au repli sur l'année

DARES Analyses n° 026, mars 2015, 10 pages

En 2013, près de 26 millions d'heures d'activité partielle ont été consommées, soit 11% de plus qu'en 2012. Le recours à l'activité partielle a toutefois sensiblement diminué au fil de l'année 2013 et est resté bien inférieur au pic de 2009. Chaque mois, environ 65 000 salariés ont été concernés par l'activité partielle, avec une réduction mensuelle d'activité de 33 heures en moyenne.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-026.pdf>

L'enjeu de la formation des jeunes face aux besoins du marché du travail

Insee Analyses, n° 15 - juin 2015, 4 pages

Les 326 000 jeunes actifs des Pays de la Loire n'occupent pas tout à fait les mêmes emplois que leurs aînés. Ils sont plus présents dans des métiers souvent qualifiés des services ou de l'industrie, et moins dans l'agriculture, les transports ou les services aux particuliers. Leur niveau de diplôme est déterminant, mais pas toujours suffisant, pour accéder à des emplois qualifiés. Les jeunes actifs peu ou pas diplômés n'ont accès qu'à une faible variété de métiers, généralement non qualifiés. L'intensité du lien entre la formation et l'emploi des jeunes varie selon le métier exercé : elle est forte pour les métiers réglementés ou très qualifiés, et faible pour plusieurs emplois peu qualifiés ou nécessitant des compétences générales. Ce lien, combiné à l'évolution des métiers et aux départs à la retraite, permet d'identifier les besoins en formation qui peuvent faciliter l'insertion des jeunes dans la région.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_15/pa_ina_15.pdf

Le dynamisme économique de Nantes Métropole : un atout partagé

Insee Analyses, n° 17 - juin 2015, 4 pages

La concentration de l'emploi dans la métropole et l'élargissement du bassin d'habitat entraînent une redistribution des richesses par la dissociation entre le lieu de travail et le lieu d'habitat. Ainsi, les salaires créés dans Nantes Métropole se diffusent à hauteur de 1,7 milliard d'euros dans le reste du département. Un jeu d'interdépendance se dessine entre l'agglomération et sa périphérie. D'une part, la métropole nantaise rayonne et nourrit les territoires environnants, sans pour autant empêcher leur croissance économique. D'autre part, le cadre de vie offert par le reste du département constitue une dimension à part entière de l'attractivité de Nantes Métropole. Pour un territoire donné, sa distance à Nantes et sa capacité à attirer des résidents plus ou moins aisés sont déterminantes dans son degré de captation des masses salariales nantaises.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_17/pa_ina_17.pdf

Les mobilités résidentielles des diplômés du supérieur : un impact limité dans les Pays de la Loire

Insee Analyses, n° 16, juin 2015, 4 pages

En 2012, 738 000 diplômés du supérieur ou étudiants habitent dans les Pays de la Loire. Parmi eux, 45 % ne sont pas nés dans la région. Les principaux échanges liés aux mobilités résidentielles se font avec l'Île-de-France et les régions limitrophes, notamment la Bretagne. Le jeu des mobilités est plutôt équilibré dans la région. Il en résulte un solde légèrement positif de 40 000 adultes diplômés ou étudiants, sans compter les départs vers l'étranger. Près de la moitié de ce solde est due à l'attractivité de la région pour les étudiants âgés de 18 à 29 ans. Au niveau géographique plus fin des zones d'emploi, la mobilité des diplômés se répercute très différemment selon les zones : elle est favorable pour les zones d'emploi du littoral, de Nantes et d'Angers et plutôt défavorable pour les zones d'emploi du nord de la région.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_16/pa_ina_16.pdf

Les médias sociaux : quel usage pour le marché de l'emploi ?

Insee Focus, n° 30, juin 2015

En 2013, 8 % des sociétés de dix personnes ou plus implantées en France utilisent les médias sociaux dans leur processus de recrutement de personnel. Ce recours atteint 32 % dans le secteur de l'information et de la communication et 24 % parmi les sociétés de 250 personnes ou plus. Parallèlement, 30 % des personnes à la recherche d'un emploi mobilisent les réseaux sociaux dans leurs démarches, notamment les plus jeunes et les plus diplômés.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if30

Les effectifs de la fonction publique d'Etat dans les Pays de la Loire : des mutations à anticiper

Insee Analyses Pays de la Loire, n° 10, février 2015, 4 pages

Dans les Pays de la Loire, 107 630 salariés relèvent de la fonction publique d'État (FPE) en 2012. Avec un taux d'administration de 30 %, la région est plus faiblement administrée que les autres régions de province, notamment dans certains ministères. Elle est attractive pour les agents de l'État avec cependant des disparités entre les départements. Parmi les 5 000 agents qui relèvent de l'administration territoriale de l'État (ATE), la part des seniors est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble de la FPE. Faciliter le renouvellement des effectifs et l'adaptation aux besoins des ministères est donc un enjeu fort de gestion future de la diversité des agents de la FPE.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/themes/insee-analyses/pa_ina_10/pa_ina_10.pdf

Enfance, Jeunesse, Famille

Rapport national Rapport 2014 pour le comité interministériel de la jeunesse

Au cours du 3^{ème} Comité interministériel de la jeunesse (CIJ) du 3 juillet 2015, 100 jeunes, 9 ministres ont échangé à Besançon, sur la priorité jeunesse du gouvernement. Plutôt que de parler à la place des jeunes, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, a décidé de les faire entrer dans le débat. En amont au CIJ, pendant plusieurs semaines, et à travers 5 rendez-vous dans 5 régions, des jeunes ont pu, librement, pousser des coups de gueule, faire part de leurs aspirations et de leurs exaspérations.

[Dossier CIJ de 7 pages sur ce que le gouvernement a fait, ce qu'il va faire](#)

Priorité jeunesse (100 pages) [tome 1](#) du rapport

À l'issue du comité interministériel du 21 février 2013, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) s'était vu confier le soin de préparer un [rapport annuel sur l'état de la jeunesse \(tome2\)](#), dans son rôle d'**Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse**.

Rapport national Déploiement de la Garantie Jeune. Synthèse du diagnostic SGMAP

SGMAP, Juin 2015, 15 pages

La DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) a sollicité l'appui du SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique) pour réaliser un diagnostic / retour d'expérience de la 1ère vague de déploiement et du lancement de la 2ème vague. Ce diagnostic a été élaboré afin d'identifier les principaux enjeux pour sécuriser le déploiement des vagues à venir. Le SGMAP détaille les constats relevés à chaque étape du dispositif ainsi qu'en matière de pilotage local, financement, partenariats et articulation entre les dispositifs, puis identifie les "enjeux clés à sécuriser".

http://www.unml.info/assets/files/actualies/representation-du-reseau/2015/qj_synthse-diag-sgmap_20150603_vf.pdf

Rythmes éducatifs : point d'étape

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de la culture et de la communication, juin 2015, 20 pages.

Avec la fin de l'année scolaire s'achève la première année de généralisation des rythmes éducatifs : depuis septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires sont en place dans toutes les écoles publiques et dans 800 écoles privées.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/06 - juin/50/8/Rythmes_educatifs - Point_etape_440508.pdf

Enquête sur la réforme des rythmes scolaires, réalisée auprès de 55 villes adhérentes au réseau des Villes de France

Association des Maires de France (AMF), bilan 2014, mai 2015, 33 pages

En 2014, 75 % des villes interrogées ont mis en œuvre la réforme, ce qui a concerné 159 422 élèves dans les écoles publiques et 868 élèves dans les écoles privées. 96 % des villes ont mené une démarche d'évaluation de la réforme. 98 % des villes ont un PEDT réalisé ou en cours. Seulement 26 % des villes interrogées n'ont pas rencontré de difficultés dans le recrutement tant quantitatif que qualitatif des animateurs. 89 % des villes interrogées ont mobilisé des agents communaux pour la mise en œuvre des activités périscolaires, dont un peu plus de la moitié ont reçu une formation spécifique. 74 % des programmes des activités périscolaires intègrent des ateliers autour de la promotion des valeurs républicaines.

<http://www.villesdefrance.fr/upload/files/ondage%20Rythmes%20scolaires%281%29.pdf>

L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de trois ans en 2012

Drees, Document de travail, Série statistique, n° 194, avril 2015, 82 pages

À la fin de l'année 2012, 12 170 établissements en France métropolitaine accueillaient des jeunes enfants. Ils offrent globalement 387 110 places, soit 9 690 places de plus qu'en 2011 et 123 000 de plus qu'en 1993. Les établissements

d'accueil collectif proposent aux familles 86 % de l'ensemble des places (crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants et établissements multi-accueil) contre 14 % dans les services d'accueil familial (crèches familiales). À eux seuls, les établissements multi-accueil offrent 65 % des places dans les structures d'accueil collectif, une part qui a fortement progressé en dix-neuf ans puisqu'elle n'était que de 13% en 1993.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt-statistiques-194.pdf>

24 heures chrono dans la vie d'un jeune : les modes de vie des 15-24 ans

Drees, Etudes et Résultats, n° 911, avril 2015, 6 pages

Les jeux vidéo et les loisirs numériques (écoute de musique, téléchargements, communication sur Internet, etc.) occupent les 15-24 ans une heure par jour en moyenne. Si la messagerie électronique est un moyen de communication commun aux 15-54 ans, les réseaux sociaux et les sites de messagerie instantanée sont privilégiés par les jeunes, et tout particulièrement par les étudiants. Les jeunes hommes disposent en moyenne de plus de temps libre que les jeunes femmes, malgré une nette diminution du temps consacré aux tâches domestiques par les jeunes femmes depuis 1986. Elles y passent encore 44 minutes de plus que les jeunes hommes en 2010.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er911.pdf>

Rapport national Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) – dixième rapport au Gouvernement et au Parlement

La documentation Française, mai 2015, 249 pages

Ce dixième rapport de l'ONED au Gouvernement et au Parlement est composé de deux parties. Dans son premier chapitre, la thématique retenue porte sur « les schémas départementaux », comme instrument de pilotage de la politique publique territoriale de protection de l'enfance, leurs caractéristiques, leurs pratiques d'élaboration, de suivi et de mise en œuvre. Dans son deuxième chapitre, consacré à l'amélioration de la connaissance chiffrée de l'enfance en danger au 31 décembre 2012, on notera une légère augmentation du nombre de mineurs bénéficiaires de mesures (284 000 mineurs) soit 19,5 % de mineurs de moins de 18 ans, et une stabilisation des jeunes majeurs (21 500) soit 9,1 % des 18 à 20 ans.

http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/rapport_annuel_oned_20150526_web.pdf

Rapport national Chaque enfant compte. Partout, tout le temps. Rapport alternatif de l'Unicef France et de ses partenaires dans le cadre de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies

Unicef France et de ses partenaires, juin 2015, 52 pages

L'UNICEF France dont la mission est de veiller au respect de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), présente un rapport sévère sur la situation des droits de l'enfant en France. L'organisation interpelle le gouvernement sur les progrès à réaliser et émet des recommandations concrètes.

<https://www.unicef.fr/article/diagnostic-severe-des-droits-de-lenfant-en-france>

[Le rapport](#)

[Synthèse](#)

Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse

INJEP, Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse, n° 26, mai 2015, 4 pages

Les politiques locales de jeunesse dans les villes moyennes sont pensées à travers un référentiel d'action publique particulier. Il est composé de quatre axes dont la présence dans l'intervention publique est variable en fonction des époques et des territoires: des approches transversales; des postures stratégiques des acteurs; des rapports multiples aux territoires; une place variable des jeunes dans les politiques locales.

http://www.injep.fr/IMG/pdf/JES26_bd.pdf

Que sait-on des jeunes ruraux ?

B. Coquard, Revue de littérature, Rapport d'étude, INJEP, mars 2015, 46 pages

Les jeunes ruraux ont été beaucoup moins étudiés par les sciences sociales que ne l'ont été leurs homologues urbains. L'enjeu de cette revue de littérature est de recenser les recherches portant de près ou de loin sur les jeunes ruraux, en montrant à la fois leur diversité et leurs points communs. Qu'en est-il, pour l'essentiel, de leurs conditions d'existence, visions du monde, différences éventuelles vis-à-vis des jeunes urbains ?

http://www.injep.fr/IMG/pdf/Rural_coquard_DEF.pdf

Rapport national Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes

France Stratégie, Rapport, juin 2015, 82 pages

Au-delà du décalage entre les représentations et la réalité de l'engagement des jeunes, entre leurs aspirations et l'offre d'engagement – figée dans des formes traditionnelles n'ayant pas su évoluer pour s'adapter à une nouvelle génération, on peut voir là l'expression d'un phénomène plus profond de crise de confiance réciproque entre les jeunes et une société qui, selon 70 % des 18-25 ans, « ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables ». Comprendre les

ressorts et les formes de l'engagement de la jeunesse aujourd'hui, analyser les raisons de leur prise de distance avec l'offre disponible, identifier les moyens de favoriser cet engagement sont des préalables nécessaires pour éviter que les jeunes, qui conjuguent un fort niveau de défiance et un faible sentiment d'appartenance à la société, ne cèdent au désengagement, voire à la radicalisation.

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport_engagement_des_jeunes_web.pdf

La place du numérique dans l'Education et la Formation : rapport du CESER

Conseil économique, social et environnemental (CESER) Pays de la Loire, session du 7 avril 2015, 67 pages

Les technologies d'information et de communication (TIC), de plus en plus miniaturisées, puissantes, connectées, nomades et à usages démultipliés, se sont imposées au plus grand nombre, phénomène qui ne peut que s'accélérer au vu des évolutions attendues. Le développement rapide des applications, qui démultiplie les usages, a contribué à modifier en profondeur les comportements comme par exemple la relation aux autres ou à l'information et provoqué de nouvelles formes d'addiction. Dans ce nouvel univers numérique en construction, l'Homme doit préserver son esprit critique et sa liberté de choix pour éviter toute forme d'aliénation. C'est pour cela que chaque citoyen doit avoir la possibilité d'acquérir les compétences de base du numérique pour disposer de sa pleine maîtrise.

<http://www.cesdefrance.fr/pdf/13732.pdf?PHPSESSID=eaf7c9c991ea4abfc10ad88d5e323f8a>

Rapport national Grande pauvreté et réussite scolaire – Le choix de la solidarité pour la réussite de tous

Rapport IGEN, Jean-Paul Delahaye, mai 2015, 223 pages

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport_IGEN-mai2015-grande_pauvrete_reussite_scolaire_421527.pdf

Une école de la réussite pour tous

Avis du CESE, section éducation, culture, communication, mai 2015, 138 pages

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_13_ecole_reussite.pdf

Les pratiques numériques des jeunes en insertion socioprofessionnelle. Etude de cas : les usagers des missions locales face aux technologies de l'information et de la communication

Yves-Marie Davenel, Les études Connexions solidaires, mai 2015, 30 pages

Les données recueillies dans cette enquête mettent en lumière la nécessité de dépasser les préjugés sur la « génération internet » : être un jeune adulte à l'ère d'internet et du smartphone ne signifie en rien être en mesure d'utiliser à bon escient ces outils dans un parcours d'insertion professionnelle, même si ces jeunes sont davantage habitués à un environnement technologique que leurs aînés.

<http://connexions-solidaires.fr/wp-content/uploads/2015/03/Etude-Emmaus-Connect-Les-pratiques-num%C3%A9riques-des-jeunes-en-insertion-socioprofessionnelle.pdf>

Logement, Hébergement

Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale

DREES, Etudes et Résultats n° 916, avril 2015, 8 pages

Les établissements d'accueil pour adultes et familles en difficulté sociale offrent 101 000 places d'hébergement et de logement accompagné, fin 2012, selon les premiers résultats de l'enquête Établissements et services Difficulté sociale. Plus de quatre places sur dix se trouvent dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), et une sur quatre dans des dispositifs destinés aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. L'Île-de-France en représente près du quart.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er916.pdf>

Rapport national Le droit à l'hébergement opposable en péril

8^{ème} rapport du Comité de suivi de la loi Dalo, 2015, 43 pages

La crise persistante de l'hébergement est la conséquence directe de l'augmentation de la pauvreté, de la précarité et du chômage, frappant durement les plus fragiles. Entre 2001 et 2012 le nombre de personnes sans abri a augmenté de 44%. Ce sont aujourd'hui 141 500 personnes qui sont dépourvues de domicile. En décembre 2014, 43% des sollicitations au 115 n'ont pu donner lieu à une proposition d'accueil.

http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/Raport_Daho_en_peril.pdf

Les conditions de logement fin 2013 – Premiers résultats de l'enquête

Insee Première, n° 1546, avril 2015, 4 pages

Fin 2013, le parc de logements en France métropolitaine comptait 28 millions de résidences principales. Plus de la moitié de ces logements (58 %) étaient occupés par des ménages propriétaires dont près de 20 % d'accédants. Après avoir augmenté dans les années 1990 et 2000, le flux annuel des acquéreurs récents est revenu à des niveaux faibles.
<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1546/ip1546.pdf>

L'accès au logement, déterminant pour l'autonomie des jeunes

Observatoire de la jeunesse solidaire de l'AFEV, 17 mars 2015, 20 pages

7^{me} enquête annuelle sur la place des jeunes dans la société au travers de leur logement et les choix qu'ils ont dû faire en termes d'autonomie, mobilité, budget, formation, les parcours subis ou choisis.
<https://drive.google.com/file/d/0B6QNZT6GRel7aUHERjNrNk85NFU/view?pli=1>

Statistiques

Panorama statistique 2014

DRJSCS pays de la Loire, juin 2014, 60 pages

Le Panorama statistique 2014 présente les principaux indicateurs et statistiques disponibles des domaines de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, pour la région Pays de la Loire et ses cinq départements.
<http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/spip.php?article719>

De nouvelles régions pour soutenir le développement équilibré de la France, de ses territoires et de ses populations

CGET, En bref, juin 2015, 4 pages

Ce portrait synthétique proposé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) dévoile la géographie des nouvelles régions en cours de construction saisie au travers de la mesure instantanée de certaines de leurs dimensions clés (cartes comparatives par thématiques).
<http://www.cget.gouv.fr/sites/default/files/pdf/page/377/bref-01-cget-06-2015.pdf>

Chiffres clés Pays de la Loire – situation au 31 mai 2015

Pôle Emploi Pays de la Loire – Document mensuel, Statistiques, Etudes & Evaluation, juin 2015, une page

En mai 2015, on compte 301 240 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues dans les Pays de la Loire, soit 9,9 % de plus qu'un an auparavant. Toutes les catégories sont impactées par cette progression (jusqu'à + 17,6 % pour les demandeurs d'emploi de catégorie C). Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi Pays de la Loire est également en progression (+ 4,2 %). Parmi ces offres, 45,8 % sont considérées comme durables.
http://www.orientation-paysdelaloire.fr/mediatheque/doc_num.php?explnum_id=24357

Pays de la Loire, La conjoncture économique – situation au 31 mars 2015

Pôle Emploi Pays de la Loire – Document trimestriel, Statistiques et indicateurs, avril 2015, 6 pages

Comparaison des indicateurs nationaux et en Pays de la Loire
<http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/document/la-conjoncture-economique-1t2015.pdf>

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur, mars 2015, 36 pages

Série de données statistiques sur la réussite comparée des filles et des garçons depuis l'école jusqu'à l'entrée dans la vie active.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/82/6/FetG_2015_396826.pdf

Quartiers prioritaires : les indicateurs clés

La politique de la ville a changé de géographie au 1er janvier 2015. Les quartiers prioritaires ont succédé aux Zus et aux Cucs. Ils sont déterminés au travers d'indicateurs issus du dispositif Revenus fiscaux localisés 2011. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains sont situés en territoire urbain. Ils se caractérisent par un nombre minimal d'habitants et un écart de développement économique et social mesuré par le revenu des habitants. Les quartiers prioritaires de France métropolitaine sont définis par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014.
http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=0&ref_id=indicateurs-cles-politique-ville

FiLoSoFi : fichier localisé social et fiscal

FiLoSoFi est une nouvelle source de données qui permet de proposer aujourd'hui une lecture plus complète de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté monétaire en France métropolitaine. L'Insee met à votre disposition des données à un niveau territorial plus fin que le département, allant jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infracommunaux. S'y trouvent les principaux indicateurs sur le revenu (distribution et structure) et sur la pauvreté en 2012 et des indicateurs détaillés sur les revenus déclarés (avant redistribution), sur les revenus disponibles (après redistribution) et les niveaux de vie en 2012.

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-adm-filosofi.htm>

Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes

Insee Pays de la Loire, mise à jour du 5 mars 2015

Des statistiques femmes-hommes ainsi que des études existent au niveau local, de la commune à la région. 18 indicateurs comparés sur les femmes et les hommes sur les thèmes suivants : population-santé, enseignement-éducation, travail-emploi, revenus-salaires et conditions de vie-société.

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/femmes-hommes/femmes-hommes-regions.htm

MEMBRES DE LA PLATEFORME

COMITE TECHNIQUE

[ARS Pays de la Loire](#)
[Conseil général de Loire-Atlantique](#)
[Conseil général de Maine-et-Loire](#)
[Conseil général de la Sarthe](#)
[Conseil général de Vendée](#)
[Direction régionale de l'INSEE](#)

Directions départementales de la cohésion sociale
[44](#) ; [49](#) ; [72](#) ; [85](#)
et de la protection des populations : [53](#)
[DRJSCS Pays de la Loire](#)

AUTRES MEMBRES

[Caisses d'allocation familiales](#)
[CARSAT Pays de la Loire](#)
[CREAI Pays de la Loire](#)
[DIRECCTE Pays de la Loire](#)
[DTPJJ Loire Atlantique-Vendée](#)
[DREAL Pays de la Loire](#)
[les MDPH](#)
[MSA](#)
[ORS Pays de la Loire](#)
[Préfecture des Pays de la Loire](#)
[Rectorat de l'académie de Nantes](#)



Editeur :

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire

Nous contacter :

[drjscs44-plateforme\(aobase\)drjscs\(point\)gouv\(point\)fr](mailto:drjscs44-plateforme(aobase)drjscs(point)gouv(point)fr)
www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr

| [S'inscrire](#) | [Se désinscrire](#) |